

ANALYSE EVOLUTION DES HAUTEURS DES CONSTRUCTIONS

Zones	PLU actuel	Projet PLU
UA (centre ville)	R+3 maximum ou H à l'égout < 12 m	H à l'égout < 14 m
UA a	H totale < 9 m	H totale < 10,5 m
UB (gare, Maryse Bastié, Grande Conche...)	H égout < 15 m	H égout < 17,50 m
Uba avenue Pontailiac	H égout < 16 m et niveau supérieur < 22,50 m NGF	d°
Autre Uba (Pontailiac hors parc)	H égout < 12m	H égout < 14 m
Uba Pierre Loti et Font de Cherves	H égout < 9 m	H égout < 10,50 m
UC (D. Hedde...)	R + 5 maximum ou H égout < 18 m	H totale comprise entre 17,50 m et 24,50 m
UD (zones pavillonnaires)	H égout < 6 m	H égout < 7 m
Uda (d°)	H égout < 9 m	H égout < 10,50 m
UE (Parc, Foncillon, parc de Pontailiac)	H égout < 9 m , combles aménagées interdites	H égout < 10,50 m , combles aménagées interdites